

6.1 / De 1950 à Août 1955: de la proclamation de l'année sainte au 25 ème anniversaire de “ Divini illius Magistri “

En 1950, une Année Sainte est proclamée. Au cœur du XX ème siècle, l'Eglise catholique romaine fait mémoire de son passé, pour appréhender l'avenir dans un souci évangélique, afin de revivifier la mission de l'intérieur. Puis, en Août 1955, Pie XII adresse un message au Congrès Belge d'éducation chrétienne, à l'occasion du XXV ème anniversaire de l'Encyclique de Pie XI “ *Divini illius Magistri* ”.

6.1.1 / Evolutions doctrinales et facteurs

Quelles finalités, quelle conception de l'éducation chrétienne et quelle représentation du sujet à éduquer observe-t-on au début de ce demi siècle? Alors que les finalités de l'éducation n'étaient que peu abordées dans la période précédente, Pie XII y revient dans plusieurs documents, internationaux. Si le Salut de l'âme (490904) et la sainteté chrétienne (550826) demeurent des visées classiques, déjà développées sous Pie XI, l'Eglise, conçue comme “ *éducatrice des peuples* ” en 1945, a pour devoir de conserver et promouvoir une présence auprès des maîtres et élèves des écoles d'éducation populaire (530319). Si la mission des écoles catholiques doit de tout temps tendre à la formation intégrale de l'homme (510913, 520323...) image de Dieu (520418), la finalité de l'enseignement chrétien est bien de pénétrer l'âme, sans rester sur son seuil (510605).

Selon le principe d'encastrement, les finalités s'organisent toujours en une structure qui perdure. Prenons pour exemple le discours de 1952, au congrès scientifique du sport et de l'éducation physique italien. Dans l'avertissement préliminaire, il est “ posé... le principe suivant: “ *tout se qui sert à atteindre une fin déterminée doit prendre sa règle et sa mesure de cette fin elle-même. Or, le sport et la gymnastique ont, comme fin prochaine, d'éduquer de développer et de fortifier le corps du point de vue statique et dynamique; comme fin plus éloignée, l'utilisation par l'âme du corps ainsi préparé, pour le développement de la vie intérieure ou extérieure de la personne; comme fin encore plus*

profonde de contribuer à sa perfection ; en dernier lieu, comme fin suprême de l'homme en général, commune à toute forme d'activité humaine, rapprocher l'homme de Dieu."

Quelles formes d'éducation chrétienne soutiennent ces visées ? Deux axes se dessinent, le premier, très développé, de type conservateur; le second, à peine ébauché, d'ouverture. Tout d'abord, l'éducation ne saurait être nommée chrétienne sans "*une doctrine solide et ordonnée dans une atmosphère de culture catholique*", est-il précisé aux universitaires des Instituts catholiques de France (500921). Cette solidité comme gage de l'éducation chrétienne est rappelée en d'autres messages, destinés au congrès interaméricain d'éducation catholique (510805) et aux Frères enseignants (540112,540331,540502). Le sens du vocable n'est, pour autant, pas déterminé. D'autres caractéristiques classique sont reprises. L'éducation catholique consiste en une formation complète, intégrale (510605, 530604,531230), permanente (510605), progressive ou graduelle (510605,530319). Elle s'étend à toutes les disciplines, physique, intellectuelle, morale et religieuse, civique, sportive... (510326,510805,520323,520418...) Tous ces secteurs n'en sont pas moins subordonnés à la dimension surnaturelle. Si l'éducation chrétienne couvre tous les champs d'enseignement, elle s'étend également à toutes les personnes humaines, de l'enfance à l'adulte, en passant pas la jeunesse, l'apprenti, le père et la mère de famille. Ce premier axe éducationnel traverse les deux pontificats. Si l'éducation catholique classique est confirmée en ses différentes caractéristiques, une nouvel axe timide s'annonce. Si l'éducation chrétienne demeure bien "*l'art des arts*" (510605, 540331), comme le soulignait Pie XI dans sa charte de 1929, elle est, aussi, l'art de s'adapter à l'âge, au tempérament et aux circonstances, est-il souligné aux Frères des écoles chrétiennes en 1951. Ce souci d'adaptation inaugurerait-il une nouvelle ère, une doctrine renouvelée?

Dans son message au congrès de la Fédération Mondiale des jeunesse féminines, du 18 avril 1952, il est mis en évidence les deux type de paternité divine. Dans le chapitre consacré à la "*morale de situation*", il est fait appel au... Dieu Créateur Père de la loi, (décalogue), alors que, dans "*la morale nouvelle*", *éminemment individuelle*", c'est Dieu Père, Dieu charité, qui est invoqué.

La conception théologique classique est retenue. L'éduqué est image de Dieu (510805,510913), Créature divine (531230). La conception philosophique demeure identique. L'homme possède un corps et une âme (521108), l'âme se subordonnant toute autre réalité. Le chrétien appartient tout à la fois à la cité des hommes comme citoyen (510605) et à la cité de Dieu comme aspirant à la perfection chrétienne (510805,510913).

Cependant, au IV ème Congrès interaméricain d'éducation catholique (510805), la pensée pontificale innove. Elle reprend la vision traditionnelle de l'homme pécheur, “ *sculpté dans une matière molle et inconsistante* ”. Mais, très étonnamment, elle précise de façon très explicite, dans un vocabulaire neuf et un style positif, l'autre dimension de la nature humaine. Créature divine, l'enfant, l'adolescent est “ *une espérance* ” (510805). Cette représentation se renouvelle magistralement quelques jours plus tard, dans un discours aux religieuses enseignantes (510913). “ *C'est l'homme d'honneur et de devoir chrétiens* ” annonce-t-il dans un radiomessage aux catholiques des Etats-unis. Reconnaissant l'impact des sciences pédagogiques sur la conception de l'éduqué (520210), le souverain pontife souligne que l'enfant n'est plus un homme en miniature. Etre en évolution, il se construit selon ses rythmes. Des termes nouveaux pénètrent le vocabulaire pontifical, comme “ *évolution, adaptation.* ”

La jeunesse est éducable, accessible aux vraies valeurs, ouverte au beau, au bien, au vrai. Elle est appelée à demeurer adaptée à son temps, espace de sciences et de techniques (490904). La pensée doctrinale générale sur l'éducation ne souffre aucune rupture par rapport aux périodes précédentes. Mais le style positif et une conception plus évolutive de la représentation de l'éduqué la renouvellement.

6.1.2 / Evolutions pastorales et facteurs

Les conceptions du système institutionnel et juridique, des milieux éducationnels ainsi que des méthodes connaissent-elles des modifications? Certes, durant ces cinq années, le système scolaire catholique est le centre des préoccupations de la pensée pastorale. Dans une lettre au Cardinal Roques, archevêque de Rennes, du 31 décembre 1954, le Pape souligne la permanence de “ *Divini illius magistri* ” en matière d'école catholique. Plus

d'une dizaine de messages lui sont consacrés. Aucune aspiration à une quelconque ouverture ou renouvellement de la pensée ne s'en dégage. Un même constat s'opère. Les écoles sont en crise (510805,510913). Le fossé ne cesse de croître entre le monde des adultes, notamment, des religieuses qui ont vocation d'éduquer, et la jeunesse qui leur est confiée (510913). L'éducation familiale est toujours aussi déficiente (510605,530319,540105). Il n'en demeure pas moins d'actualité de constater que, même en ces périodes de troubles, l'école catholique est toujours recherchée par les parents. (510913). Le communisme reste la hantise de Pie XII. Tout totalitarisme dépersonnalise l'enfant, dans un seul but, terrestre, incapable de discerner le sacré. (530319). Face à cette vision, le système éducatif scolaire revendiqué par Pie XI est plus que jamais d'actualité. L'école catholique doit être défendue (490904). Si les chrétiens exerçant dans l'enseignement public sont salués (510326), il n'en n'est pas moins important de réaffirmer que les écoles neutres “déforment les intelligences...” tout comme les médias” (510805). Cependant, en recevant la Paroisse Universitaire, le 26 mars 1951, Pie XII implicitement reconnaît “l'autre école” c'est-à-dire l'école laïque, fréquentée par un nombre toujours croissant d'élèves. Les catholiques, enseignants dans le public sont considérés comme présence chrétienne au monde laïque.

L'Eglise éducatrice des peuples (530319), conserve la vérité fondamentale..., qui est Dieu (510605). Dans un radiomessage au IV congrès interaméricain d'Education Catholique, du 5 Août 1951, Pie XII réaffirme qu' “*il n'y a qu'une vérité, fondamentale et substantielle qui est Dieu;* (une révélée qui est le Christ, une seul conservée et enseignée... qui est l'Eglise catholique). Canoniste, confronté à la seconde guerre mondiale, il approfondit la réflexion sur le totalitarisme. Il lui oppose, dans un radiomessage du 24 octobre 1951, l'Etat de droit, respectueux des personnes ” *face au mépris de la dignité de la personne humaine du communisme. Le fascisme, le nazisme et le communisme génèrent un “climat de l'impersonnel ”* (1) souligne J.M Mayeur. Ils étendent la main sur presque toute la vie. Le sens du bien commun s'estompe et l'Etat perd le caractère primordial d'une communauté morale des citoyens, note le message du 24 décembre 1952.

(1) Mayeur Jean-Marie, *Histoire du christianisme* tome 12, chapitre premier “pouvoir et orientation “ p.42

Un principe perdure dans le temps “ *ce sont les bons maîtres qui font les bonnes écoles catholiques* ”..., comme Pie XI le soulignait déjà en 1929 (540112). Le système scolaire catholique reposerait donc principalement sur les qualités humaines et spirituelles de l’enseignant. Une seule personne, le maître, tiendrait entre ses mains la destinée de cette école qui se dit chrétienne. Une seule personne, le Pape, garantirait la pérennisation du système scolaire catholique au plan des institutions.

La laïcisation de la société bouscule le système établi. Ainsi, dans son discours au Congrès scientifique du sport et de l’éducation physique du 08 novembre 1952, Pie XII évoque la pratique du sport, plus particulièrement le dimanche, jour du Seigneur. Il écrit: “ ... *sanctifiez le jour du Seigneur, car le sport n'exempt pas des devoirs religieux.* “ *Je suis le Seigneur ton Dieu*”- disait le Très Haut, dans le Décalogue- “*Tu n'auras pas d'autre Dieu que moi.*” (Ex 20,2-3) En trois paragraphes consécutifs, les termes législatifs abondent: “ *décalogue (x3), commandement (x4), prescription (x2), précepte, exigence, devoir, loi.*”

Quelle est la pédagogie employée par le Pape pour arriver à enraciner sa doctrine dans le quotidien? La préservation de l’institution scolaire catholique comme possibilité de participer à l’éducation chrétienne est essentielle. Cette institution scolaire chrétienne ainsi que les autres, de type associatif..., ne peuvent usurper le qualificatif de catholique. Ces lieux de vie évangélique et d’enseignement profane ou religieux doivent adhérer à certains critères pour être reconnus d’Eglise. Tous n’ont pas Saint Jean Baptiste de la Salle comme fondateur, même si tous les chrétiens doivent le reconnaître comme le Patron des éducateurs, parfait éducateur... (B500515)

La succession de conseils distribués au long de cette période pourrait constituer un ensemble de principes pédagogiques d’une éducation chrétienne reconnus par le Saint-Siège. Toutes les méthodes pédagogiques doivent reposer sur la Révélation. Trois composantes sont liées: le péché originel, le baptême et la rédemption (550826). Il faut de plus user de règles et méthodes pédagogiques confirmées par l’expérience, véritable filtre des théories modernes. Les finalités, fermes et essentielles doivent être distinguées des méthodes et moyens. (490904). Le scoutisme adopte une pédagogie opportune, qui comprend l’exemple, l’observation et la réflexion. (520606). La

pédagogie de l'exemple est aussi préconisée auprès des parents, des religieux enseignants, des soeurs éducatrices et des maîtres des écoles (490904,520606,531230,540112,550826). La pédagogie de la prudence est également soulignée, qu'elle s'applique aux sujets de l'éducation que sont les enfants... (531230) ou aux attitudes à observer pour tout pédagogue chrétien qui se respecte, dans l'appréhension des sciences humaines. Si “ *la pédagogie est une nouvelle et récente conquête à acquérir pour les éducateurs... , si la psychologie est nécessaire pour toute éducation* ” (531230) *la plus grande vigilance et prudence s'impose. Avec discernement, le pédagogue chrétien doit.. “ adapter (sa pratique) aux récents travaux psychopédagogique* ” (540105). Ces principes doivent suffire à éloigner tout spectre d'une résurgence de certains nouveaux pédagogues... Face au pouvoir totalitaire comme le communisme, il faut opposer au maître “ *trahissant de parole* ”, “ *un modèleur d'âme* ” (490904), recevant une parfaite formation humaine, une compétence professionnelle reconnue (540112). Dans son discours aux universitaires français du 10 avril 1950, Pie XII dénonce “ *les véritables ennemis (qui) sont ceux qui ont “écarté Dieu pour mettre à sa place une idole.”* ”

Pie XII use d'une stratégie classique. Tout en responsabilisant les pouvoirs publics et les professionnels des médias sur l'éducation de la jeunesse, il incite à une présence catholique dans les médias et à une pression catholique sur ceux-ci. Un recul est indispensable vis à vis de chaque nouveauté, dont on attend modestie et preuve. “ *La science, si elle est respectée, se voit refuser toute extrapolation abusive. Les normes philosophiques et théologiques et des pratiques pastorales éprouvées doivent être strictement maintenues.* ” (2). Tout ce qui est envahissant, audacieux, est soigneusement élagué.

(2) Facteurs culturels Pie XI XII (1900-1950). selon E Fouilloux “ Eglise catholique et culture dans la première moitié du XX siècle.” Histoire du Christianisme, Tome 12, p.132

Dans un radiomessage du 10 février 1952, Pie XII reconnaît les bienfaits des sciences pédagogiques. “ *Elles progressent partout incontestablement* ”. Mais, fidèle à la stratégie pontificale usant de la prudence, il en limite immédiatement l’impact, car elles restent des sciences. Dès lors, si elles usent des méthodes scientifiques, elles doivent néanmoins s’enraciner sur ” *des principes éducatifs, bases inébranlables* ”. Ces principes doivent résister aux “ *hautes vagues idéologiques* ”. Si le Saint-Siège esquisse de timides renouvellements de la conception de l’éduqué et des sciences humaines, il n’en demeure pas moins imprégné par la pensée du prédécesseur de Pie XII. C'est ainsi que, à l'issue de cette période, il n'hésite pas à affirmer que l'encyclique “ *Divini illius magistri* ” constitue une véritable charte “..., en dehors de laquelle il ne peut y avoir d'éducation complète et parfaite...l'éducation chrétienne doit “ embrasser toutes les formes de la vie humaine pour l'élever, la régler et la perfectionner”.

Conclusion

Cette période se caractérise comme une étape d'intense rédaction de discours sur l'éducation chrétienne: en cinq années, une trentaine de documents ... L'analyse diachronique des thèmes montre une attention accrue aux composantes doctrinales entre 1951 et 53. Les finalités sont explicitées. Une seule Révélation, une seule Vérité fondamentale: Dieu. Mais une réflexion plus dense concerne les formes, et le sujet de l'éducation. Deux orientations se dessinent. La première se fonde sur une conception classique, de type conservateur. L'autre manifeste l'aspiration à une ouverture. Ainsi, l'âme du sujet n'est plus considérée comme une simple “ *cire molle* ”, mais devient une “ *espérance* ”... Un style nouveau ponctue épisodiquement certaines allocutions.

Sur le plan pastoral, toutes ces années sont marquées par une réflexion constante, dans les allocutions, sur les milieux et moyens d'éducation catholique. Le juridique est particulièrement présent au cœur des textes (de 510805 à 521108). Trois discours traitent des institutions éducationnelles. L'école catholique est un milieu éducatif qui pose question, à l'extérieur comme à l'intérieur de l'Eglise. Les nouvelles pratiques sociales perturbent l'organisation établie: ainsi, le dimanche, les loisirs...

La stratégie pontificale soutient en cette période la séparation des jeunes chrétiens d'avec la société civile. Plutôt que de perdre son âme dans ce monde en recherche de repères moraux... mieux vaut se reconnaître d'Eglise et fréquenter ses œuvres d'éducation. Plutôt que la témérité et l'expérimentation du nouveau, mieux vaut s'appuyer sur une pédagogie de prudence, d'équilibre, fondée sur l'expérience.

6.2 / D'Août 1955 au décès de Pie XII

La période qui s'étend du XX ème anniversaire de l'Encyclique sur l'éducation chrétienne au décès du Souverain Pontife s'inscrit-elle comme une ère de fin de règne, nostalgique et pessimiste?

6.2.1 / Evolutions de la doctrine et ses facteurs

En aucun document n'était encore explicitée l'impossibilité d'une finalité neutre de l'éducation et de l'enseignement. Il revient à Pie XII, en fin de règne, de la formuler lors d'un radiomessage pour la journée de la mère et de l'enfant, du 6 janvier 1957. De plus, aucune organisation scolaire ne peut se prévaloir d'une quelconque neutralité. Si la finalité de l'école catholique réside dans la formation du chrétien et du citoyen, l'organisation scolaire elle-même, les études et programmes sont ordonnés au Christ (561231, 570324).

Alors que l'importance de l'éducation chrétienne est précisée, la portée de celle-ci s'étend à tous les domaines, physique, intellectuel, moral et professionnel (551009, 560420). L'éducation de la foi et des moeurs ne doit être ni de type encyclopédique, ni d'un utilitarisme immédiat (560719). Dans un monde de techniques, cette éducation religieuse et morale doit revêtir une gravité, un sérieux particulier (570805). Alors que, en Europe, l'électorat féminin voit le jour, l'Eglise réaffirme son souci constant de l'éducation civique (570912-580915). Une nouvelle fois, la subordination du temporel au surnaturel est rappelée en matière d'enseignement (580915).

Bien que la vision théologique et philosophique traditionnelle de la nature humaine perdure (551104, 560403), c'est une approche tout à fait originale qui

est développée dans le discours à l'occasion du X ème anniversaire de l'Association italienne des maîtres catholiques. Alors que l'éduqué était objet d'une pédagogie de la culture de type exogène, c'est à une véritable révolution pédagogique qu'invite ce nouveau discours. Demeurera-t-il isolé au sein du corpus ou annonciateur d'une conception renouvelée de l'éduqué? Tenons nous au texte dans son chapitre intitulé (Maître: " que devez-vous savoir? "): *“.. l'enfant est un petit être fragile, complètement tendu vers la vie qui éclôt et se développe comme une fleur de printemps. Un petit être en quête de mouvement, de jeu; aimant tout ce qui l'aide à se croire grand, déjà autonome, de plus en plus responsable de ses actions...”* L'enfance ne semble plus une catégorie sociologique peuplée d'individus clonés mais *“ extraordinairement divers dans leurs aspects et dans leurs exigences, certains enfants impressionnent par leur développement physique en retard, d'autres inspirent des craintes par leur précocité aussi bien intellectuelle que morale...”*. Cette conception de l'enfance ne serait pas reniée par certains " nouveaux pédagogues"!

6.2.2 / L'évolution de la pastorale et ses facteurs

Quelles évolutions observe-t-on dans le système institutionnel et juridique et la conception des milieux et méthodes éducatives? Tous les éléments d'une répartition traditionnelle des tâches éducatives se retrouvent en cette fin de règne. Les trois sociétés reçoivent les mêmes fonctions, en raison de motifs naturels et religieux classiques dans la pensée du Saint-Siège L'Eglise éducatrice, mère surnaturelle (551104), défend la liberté scolaire (551104-561231-550420). L'école catholique voit ses effectifs s'accroître de façon considérable en raison de la prolongation de la scolarité... L'autorité romaine la considère sous un jour nouveau. Sa fonction d'éducation et d'enseignement doit être reconnue comme " *un service rendu à la communauté nationale* ", une sorte de service public " *bis* " en France (580914). L'unité est encouragée à travers les œuvres internationales telles que l'OIEC, le Centre Européen des biens spirituels de l'école catholique (580219), l'Union Mondiale des Enseignants catholiques (570805). L'Etat éducateur ne peut s'arroger de monopole scolaire (561231) mais doit concourir à maintenir la liberté scolaire (551104-570805-580914-561260). La famille éducatrice ne vit pas seulement de pain mais d'une nourriture surnaturelle (550904) et elle doit protection à

l'enfant (570106).

Les caractéristiques des pédagogies chrétiennes reconnues par le Saint-Siège sont identiques à celles de la période précédents, quoique formulées différemment. “ *Aucune méthode éducative* (qu'elles soit transmise par une tradition particulière ou élaborée par les sciences pédagogiques modernes) *ne donnera de résultats complets et durables sur les points où il y a désaccord avec les postulats du Christianisme, ses valeurs, ses moyens surnaturels...*” (551024). “ *Le christianisme est apte à intégrer toute autre méthode pédagogique...* “

La pédagogie du modèle est de nouveau retenue: le maître est modèle d'intelligence et de volonté. La pédagogie différenciée fait son apparition, qui doit altérer entre douceur et fermeté, être ordonnée et vivante (551024-560420) Une pédagogie de l'équilibre est prêchée. “ *Elle doit amener l'homme moderne... à n'envisager la nature humaine ni (par) pessimiste systématique ni (par) optimisme gratuit.*” (561223). Enfin, l'analogie récente du maître “ *âme de l'école* ” est soulignée, à trois reprises, en cette période (561231-570805-580914).

En conclusion, cette fin de pontificat surprend donc par la hardiesse de quelques uns de ses messages. Ainsi, un enrichissement des finalités s'opère. Une éducation, un enseignement non plus qu'une organisation scolaire ne peuvent viser la neutralité. Chaque geste, chaque parole ne sont posés qu'en fonction d'un but déterminé. La position du Saint-Siège respecte, cependant, les finalités autres que chrétiennes, même si elle n'y adhère pas. Elle ne peut, en revanche, que récuser tout discours sur la neutralité de l'acte éducationnel, qui relèverait de la malhonnêteté ou de la mauvaise foi.

Alors que les formes de l'éducation chrétienne classique perdurent, la conception de l'éduqué surprend par sa nouveauté. Des mots nouveaux apparaissent, dans un contexte éminemment positif. Les expressions surgissent telles que “ *en quête de mouvement, déjà autonome, de plus en plus responsable* ”. L'analogie de l'enfant “ *complètement tendu vers la vie qui éclôt et se développe comme une fleur de printemps* ” s'oppose à la symbolique de “ *la cire molle* ”, évoquée antérieurement. De plus, une minimisation, voire une absence d'évocation de la notion de péché étonne. L'accroissement considérable des effectifs d'élèves dans le domaine de la pastorale scolaire, la croissance rapide des moyens de communication,

l'internationalisation des structures éducatives catholiques invitent les responsables religieux à redéfinir la place de l'école chrétienne. Ils aspirent à lui voir reconnaître une dimension de service public.

Conclusion

L'analyse des thèmes de cette période montre trois regroupements. Dans la pensée doctrinale, une nouveauté pénètre la réflexion sur le système des finalités. Le Saint-Siège dénonce toute finalité éducative qui revendiquerait la neutralité ou l'indifférence. L'éducation chrétienne, elle, se veut complète. Elle doit s'ouvrir et intégrer, avec prudence cependant, dans son enseignement les découvertes du monde technique. Le nouvel électorat féminin en certaines nations enrichit la réflexion sur l'éducation civique. Ces nouveautés ne sont pas, néanmoins, livrées à elles-mêmes, mais subordonnées au surnaturel. Le sujet de l'éducation est un thème récurrent, s'inscrivant dans un document sur deux. Le discours à l'association italienne des maîtres catholiques du 4 novembre 1955 surprend par sa nouveauté radicale. Le sujet de droit de l'éducation s'efface devant le sujet de fait. Une telle rupture dans la réflexion pontificale sur cette composante doctrinale étonne !

La pensée pastorale se développe en deux étapes distinctes. Les années 1955 et 56 s'intéressent davantage aux moyens d'éducation et, après 1957, le problème scolaire est plus particulièrement traité. L'allongement des études et une nouvelle extension de la scolarité en de nombreuses nations soutiendraient la vision d'une école catholique véritable oeuvre " de service public ".

Les évolutions de la pensée doctrinale sont moins importantes que celles de la pastorale de 1929 à 59, affirmions-nous en première hypothèse. Sous Pie XI et Pie XII, une même conception doctrinale de l'éducation, dans son ensemble est soutenue. Dieu, par son Fils Jésus-Christ, demeure la visée ultime de toute formation. Cette thèse, défendue ardemment lors des conflits mondiaux, devient plus discrètement énoncée à partir des années 1945. Dans un contexte social qui se transforme, le magistère catholique romain se doit de prendre position, dans les années 1955, contre toute prétendue neutralité ou indifférenciation de l'acte éducatif.

La conception de la nature de l'éducation, seconde composante doctrinale de l'Encyclique " *Divini illius magistri* " , ne subit pas de ruptures importantes, par omission ou ajout de caractéristiques. Elle porte la marque de la continuité, par l'affirmation régulière et fréquente du principe de subordination. L'éducation chrétienne ne peut demeurer que complète, parfaite, véritable et englobante.

En ce qui concerne la nature des enseignements, le rapport entre les fins et les valeurs ou celui de l'éducation de la foi et des moeurs restent bien, sous les deux pontificats, la priorité absolue. L'Eglise catholique de tous temps fut proche de la culture classique d'origine grecque et latine, c'est-à-dire des humanités. Ces dernières sont fréquemment valorisées dans les déclarations des deux papes. Selon Jacques Maritain, elles se transforment en " *un humanisme intégral* ", qui lui même donne les traits du catholicisme romain, souligne Etienne Fouilloux (3). Ce socle des humanités est secoué à plusieurs reprises dans cette première moitié du XX ème siècle. Alors que, jusqu'au XIX ème, le religieux l'englobait, il est aujourd'hui englobé, détourné et utilisé. Le même auteur souligne que seulement six interdits sont posés entre 1914 et 1958 sur l'ensemble des oeuvres littéraires, et non sur les auteurs. Rome procède par interventions spectaculaires face à la prolifération littéraire, censurant les erreurs majeures d'une certaine morale, de l'athéisme et du nihilisme. Les critères de jugement demeurent la loi naturelle et l'Evangile qui, selon l'Osservatore Romano du 25 mai 1952, " *imposent une prompte et courageuse intervention pour opposer au mal des digues, lesquelles sont en même temps une garantie de véritable civilisation* ".

La fidélité générale à la conception traditionnelle de l'éduqué, établie par la lettre de 1929, perdure. Il est rappelé, dans les années de l'après seconde guerre mondiale, que l'humanisme chrétien est fondé sur le droit naturel et la vocation surnaturelle. Mais, de timides ébauches d'une vision renouvelée se dessinent en cette même période. La prise en compte de la dimension psychologique de l'éduqué s'accentue. La représentation du sujet est évoquée en un style moins négatif dans les années 1950-55.

(3) Ibid p.132s

6.3 / De Pie XI à Pie XII

Quelles sont les grandes évolutions pastorales de 1929 à 1959? Sur le plan institutionnel, la mention de l'Eglise éducatrice demeure, jusqu'en 1945, celle d'une société parfaite. Alors que Pie XI promeut le laïcat par l'Action Catholique, Pie XII revient à la conception de Pie X, précisant qu' " *il n'y a pas dans l'Eglise de magistère des laïcs soustrait au magistère sacré.*" (31 mai 1954). Sur le plan ecclésial, la structure de la société reste hiérarchique, de type pyramidal, basée sur la subordination du laïc au curé, puis à l'évêque et au pape. L'Eglise doit rester un guide sûr pour tout croyant dans le domaine éducatif.

Mais la laïcisation gagne plusieurs pays d'Europe Occidentale et d'Amérique Latine. Elle repousse la religion hors de la sphère publique. Ce phénomène politique et social ne peut satisfaire Rome. Sous Léon XIII et Pie X, la défense s'organise autour de l'Eglise romaine " *gardienne et protectrice de la civilisation chrétienne.*" La meilleure défense étant l'attaque, Rome y associe " *un esprit de conquête, par l'Action Catholique ou convergent les multiples œuvres de zèle, entreprises pour le bien de l'Eglise, de la société et de l'individu.*" (4)

Le recours au juridique extrêmement présent dans les principales interventions de Pie XI et Pie XII souligne l'importance du rapport entre l'éducatif et le juridique.

La seconde composante pastorale concerne la pédagogie papale. Sa sollicitude, quand elle s'exerce, alterne, en matière d'évangélisation, entre la rigidité, la fermeté et la douceur. Le malheur frappera l'homme qui aura scandalisé un de ces petits, mais le bonheur habitera celui qui les laisse venir à moi, auraient pu déclarer les deux Souverains Pontifes.

(4) Ibid p.221.

Alors que les médias et les lettres suscitent les encouragement et la satisfaction du Saint-Siège, l'enseignement des sciences et les arts produisent méfiance et circonspection. La conception englobante de l'Eglise envers toute activité humaine, comme reflet de la Création divine, l'oblige à prendre position en chacun de ces domaines. En conséquence, il n'est pas surprenant de constater que, de Pie XI à Pie XII, le nombre et l'étendue des interventions pontificales s'accroissent. La méthode demeure identique, c'est-à-dire la prudence, qui oscille entre la nouveauté et le souci de disposer, en les créant, d'outils et de secteurs spécifiques, notamment en matière de moyens de communications.

L'enseignement des disciplines ne doit pas souffrir d'encyclopedisme, mais une même pédagogie de l'exemple, de la prudence, sans conservatisme ni hardiesse inconsidérée, est préconisée. Les normes philosophiques et théologiques dans les enseignements et les pratiques pastorales éprouvées doivent être strictement maintenues. Tout ce qui est envahissant, audacieux, est soigneusement à discerner, sans pour autant être spontanément rejeté.

Une grande production de discours entre 1950 et 55 est centrée non sur le juridique mais sur les milieux et moyens d'éducation chrétiens. Alors que Pie XI cherchait à revitaliser l'éducation, le mariage, les œuvres de jeunesse, entre 1950-55 le Magistère s'interroge sur l'Ecole Catholique, question pour l'Eglise et le monde civil. Parallèlement, l'accroissement en nombre, l'extension géographique des associations, regroupements... éducatifs, leur mise en réseau, leur coopération réjouissent le Saint-Siège, qui les encourage régulièrement de 1929 à 1959. Les instances civiles qui oeuvrent pour un monde meilleur plus juste et plus humain ne sont pas oubliées. Dans les années 1920 sont créés la FUCI, réseau d'universités catholiques coordonnées et le mouvement mondial d'étudiants catholiques " *Pax Romana* ". Ce dernier vise à développer les liens supranationaux entre étudiants et permet d'offrir une présence à la culture ambiante. En 1945 est créée l'Unesco. Un Bureau International Catholique de l'Enfance est fondé. En 1947 est né le MIIC, mouvement international des intellectuels catholiques. Il dispose de plusieurs sécrétariats, qui influencent les Organisations Internationales Catholiques, dont certaines sont accréditées à l'Unesco.

L’Action Catholique, fleuron de l’action apostolique est l’objet d’une considération particulière. En son sein, les élites restent sous la dépendance et l’obéissance hiérarchique. Sous Pie XI, des millions de catholiques y adhèrent. Pie XII modifie la définition de l’Action catholique selon quatre directions. Face à la montée du communisme en Europe occidentale, le Pape s’efforce de mobiliser l’Action Catholique italienne en favorisant la victoire électorale de la Démocratie Chrétienne en avril 1948. Les laïcs ne sont plus participants de l’apostolat hiérarchiques mais simples collaborateurs. Alors que Pie XI rejettait les organisations sociales ou pieuses hors du cadre apostolique, Pie XII ,lui, étend les limites des mouvements proprement apostolique en y intégrant ces auxiliaires comme l’apostolat de la prière. L’acception du terme Action Catholique s’étend donc. Enfin, Pie XII encourage vivement les Union supranationales organisées de Rome, en débutant par les mouvements féminins. En parallèle à cette Action Catholique générale, des mouvements spécialisés se mettent en place. Ces derniers concernent initialement et exclusivement l’enfance et la jeunesse.

L’outil “ *scout* ”, par son importance croissante, reçoit également toute la considération du premier des évêques. Le scoutisme est né avec Baden Powell peu avant la première guerre mondiale, dans un contexte anglo-saxon séduit. Sa pédagogie, fondée sur l’obéissance et l’initiative, attire la jeunesse et rassure Rome, qui le soutient sous Pie XI dès les années vingt. Il se développe à tel point qu’il devient le mouvement majoritaire dans certains pays. D’autres mouvements naissent comme les Coeurs Vaillants Ames Vaillantes, qui succèdent aux patronages. Globalement, l’Action Catholique générale ne dépasse guère le monde latin ni l’Action spécialisée celle des pays francophones. Mais, jusqu’à sa mort, Pie XII continuera d’encourager ces organisations pour un apostolat unitaire et sans frontière.

Tous ces moyens ne doivent toutefois aucunement occulter la finalité de l’éducation chrétienne. Sur quelle civilisation de l’amour se fondent-ils? Comment comprendre l’exigence de partager le sort du monde, sans en être pour autant? Le principe de la séparation doit encore prévaloir, que l’on pourrait ainsi résumer dans les années 1950-55: les enfants de familles

catholiques, dans les écoles catholiques, soutenus par des patronages et associations catholiques. De quelle vision évangélique du monde le discours pontifical relève-t-il? Est-il le lieu même de la Rédemption, ou celui que le devoir chrétien oblige à accepter en vue d'un autre, meilleur?

Dans une seconde hypothèse, nous soutenons que les évolutions pastorales induisent certaines évolutions doctrinales de 1929 à 1959. Nous les résumerons ainsi. Les pratiques sociales se transforment. La création et l'extension de services publics réduisent et modifient le champ de l'exercice de la charité. Une spécialisation s'opère dans le champ social, comme en France avec le Nid, l'Aide à l'Eglise en Détresse, les fondations pour les lépreux... Les deux guerres mondiales ont accru les besoins. Ces interventions évoluent de la bonne volonté sans qualification à une organisation aux limites du professionalism. Aux principes du paternalisme du XIX^e siècle succèdent une autre forme d'entraide, fondée sur l'assistanat et la dépendance, ainsi que la collaboration avec et pour les minorités.

L'enseignement religieux est un sujet sous haute surveillance. Il est à préserver, que l'on soit en régime concordataire ou de séparation, qu'il soit public ou objet d'un enseignement confessionnel. L'éveil à la foi entre en considération, en 1939-45 alors qu'en 1945-49, est exigé un retour à une véritable et parfaite éducation religieuse et morale.

Le manuel de catéchisme présente le savoir minimum à assimiler par le fidèle dès l'âge de raison. L'autorité romaine, de Pie X à Pie XII, y revient constamment. Cet enseignement devient rationaliste et moralisateur. C'est le produit type d'une théologie spéculative: la construction est remarquable, tout s'enchaîne. C'est le règne de l'orthodoxie, de l'abstraction, de la déduction. Il n'y a pas de catéchisme universel malgré de nombreux projets entre 1920 et 1959. Ils demeurent nationaux. Leur base est identique. La composition s'établit ainsi: les vérités à croire, les sacrements à recevoir, les commandements à respecter. Le principe est le question-réponse, au nombre de 607, par exemple, dans le catéchisme à l'usage des diocèses de France de 1937. La pédagogie consiste en l'explication d'une série de questions, puis d'un apprentissage des réponses par cœur, en vue d'une récitation et d'une mémorisation. L'enseignement religieux est une discipline parmi d'autres, avec ses horaires, ses examens et ses classements. Assurée par les enseignants, elle est le vivier de la promotion des laïcs, avec l'avènement de milliers de

catéchistes.

La rencontre avec les nouvelles pédagogies favorise l'émergence de critiques externes, selon l'inspiration de John Dewey et de Maria Montessori. Les catéchismes sont inadaptés en matière psycho-pédagogique. Un passage doit s'opérer en faveur d'une simplification de la langue et d'une réduction de la mémorisation. La représentation de l'enfant doit évoluer d'un adulte en miniature à un sujet à part entière. La matière doit passer d'un concentré de doctrine à assimiler à une adaptation, une assimilation aux possibilités de la personne de l'enfant. La méthode déductive est contestée. Quant au contenu, des transformations sont également à envisager. Les critiques internes proposent le passage d'un appareil théorique, conceptuel inadapté, sans grand sens ni intérêt pour le catéchisé, à une approche scripturaire ou de rencontre festive. Le mystère de l'Incarnation doit constituer le cœur de l'éducation de la foi.

La composante doctrinale de la représentation du sujet s'approfondit. Le principe d'éducabilité concerne explicitement le monde féminin et la prime enfance en 1939-45. Un premier accent est marqué envers un être de besoin relevant de la pédagogie du sujet, alors qu'outrageusement régnait jusqu'alors le sujet-objet de droit. On peut de façon embryonnaire reconnaître un déplacement, en 1939-45, de la conception de l'homme véritable cire sur laquelle tout peut s'imprimer, à celle de l'espérance, en 1950-55. Un discours surprenant sur l'éduqué semble en 1955 conforter cette analyse.

Si les droits de chaque société sont effectivement respectés et reconnus, ceux qui concernent la société civile sont traités sous forme négative. La société dans sa forme étatique ne serait-elle qu'un obstacle au développement de l'éducation chrétienne? L'effondrement matériel et... humain, politique et social de 1914-18 et 1939-45 conduit à une remise en cause radicale du rapport entre les perspectives éducationnelles politiques et sociales. Les fins chrétiennes n'ont pas préservé la communauté internationale des fanatismes politiques et idéologiques. En conséquence, les valeurs judéo-chrétiennes ne peuvent pas ne pas être, sur un plan collectif et moral, remises en cause. Si le progrès escompté par une société se juge à son investissement éducatif envers la jeunesse, la débâcle des démocraties engendre doutes et interrogations.

Conclusion

Alors que, la société internationale se relève des conséquences multiples de l'explosion d'Hiroshima, l'Année Sainte, proclamée par le Pape invite les chrétiens à une conversion des coeurs, à un retour vers la Rome éternelle, Demeure du Souverain Pontife.

A la période antérieure, peu favorable aux nombreuses interventions en matière d'éducation, succède une ère nouvelle. S'agit-il de combler un retard? Etape d'intense rédaction, même les universitaires laïques, de France, en pèlerinage ne sont pas oubliés! Comme pour solidifier la reconstruction mondiale, les fondations c'est-à-dire les finalités éducationnelles sont très fréquemment exposées, principalement au cours de l'Année Sainte. Immuables, elles demeurent identiques à celles que formule dans "*Divini illius magistri*". En revanche, des accents nouveaux animent l'exposé des deux autres composantes doctrinales. La formation chrétienne doit, dorénavant, intégrer, favorablement, certaines découvertes scientifiques et techniques, tout en les maintenant subordonnées, à la dimension surnaturelle. Une petite révolution s'opère dans la conception de la personne humaine. A l'âme enfantine à modeler est préférée, en certaines paroles, un être d'espérance: sujet d'humanisme chrétien, dont la valeur commune serait la liberté de conscience. En ce point, pourraient se rejoindre l'essence de l'homme et le caractère propre de la vérité religieuse. Un fait unique, dans l'évolution de la pensée pontificale, de 1929 à 1978, caractérise cette période. L'intervention du 4 novembre 1955 à l'association italienne des maîtres catholiques semble être rédigée d'une main étrangère, inconditionnellement favorable, à une pédagogie du sujet, authentique objet de satisfaction pour les tenants.. de la Pédagogie Nouvelle! Une telle rupture surprend.

Dans son combat juridique, international, en faveur d'une éducation chrétienne, les convictions du Saint-Siège et sa volonté ne faiblissent pas. Une intense réflexion anime la pensée pastorale Un réel renouveau des milieux éducationnels et des moyens éducatifs s'insère dans la succession des renouveaux bibliques, liturgique et apostolique, que connaît l'Eglise en ce XX ème siècle. Des chrétiens d'un type nouveaux naissent, vivant de Jésus-Christ, voulant le faire connaître C'est le temps, par exemple, dans l'Eglise, de l'Action Catholique. Mais cet élan n'a pas, encore, atteint pleinement les

institutions romaines, qui conservent une conception doctrinale traditionnelle bien que certaines composantes s'ouvrent au renouvellement, dans la fidélité. Le vocabulaire utilisé marque un retour aux espaces de vie, clairement déterminés. D'un côté le monde, de l'autre la véritable civilisation. Mais un style nouveau ponctue quelques allocutions. Présagerait-il d'un durable renouvellement de certaines composantes doctrinales et pastorales?